

-K.D-

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE RUHENERI

Ruhengeri, le 10 décembre 1957.-

N° 3808/AI.14

OBJET:

Affaire NYARUBGA contre  
s/chef GUMIRA.

Monsieur le Commissaire Provincial,  
Résident du Ruanda

à

K I G A L I



Monsieur le Commissaire Provincial,

En réponse à votre transmis 6579/AI du 31 octobre j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas encore eu la chance de voir le plaignant Nyarubga.

Le sous-chef Gumira, dont il dépend, m'affirme que Nyarubga est un individu très indiscipliné, n'exécutant pas les impositions, refusant de répondre aux convocations du tribunal et s'absentant constamment. C'est sans doute la raison pour laquelle je ne l'ai pas encore vu.

Je demande au chef Rwabukamba en personne d'essayer d'atteindre ce Nyarubga afin qu'il vienne exposer avec plus de précisions ses doléances.-

L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE.-  
DE MAN.J.